EG-VIE MULTISUPPORTS (ANCIENNEMENT EGEPARGNE-VIE)

RAPPORT DE GESTION SIMPLIFIÉ 2023

Adhésions

Au 31 décembre 2023, EG-VIE Multisupports a enregistré pour l'année écoulée 38 nouveaux adhérents et 40 nouveaux contrats. Le nombre total des contrats en stock s'élève à 9 594, dont : 1 031 comportent des Unités de Compte et 3 442 sont à versements périodiques. Le montant total des adhésions et des versements reçus en 2023 s'est élevé à 26,8 millions d'euros (dont 3,1 millions en versements périodiques et 23,7 millions en versements complémentaires), celui des prestations à 41,1 millions d'euros (dont 19,9 millions en prestations décès). Le total des provisions mathématiques s'élève à cette date à 708,8 millions d'euros.

Rémunération 2023

Le taux de valorisation brut de 2023, qui correspond au rendement brut du portefeuille, est de 3,31 %. L'ensemble des provisions mathématiques, quelle que soit l'année d'adhésion, a été valorisé en 2023 sur la base du taux net de frais de 3,05 %.

	2021	2022	2023
Taux brut avant frais de gestion de PREPAR-VIE	+2,79 %	+2,33 %	+3,31 %
Dotation/reprise au titre de la provision pour participation aux excédents*	-0,89 %	+0,27 %	+0,24 %
Taux des frais de gestion	-0,50 %	-0,50 %	-0,50 %
Taux net	+1,40 %	2,10 %	+3,05 %

^{*} Cette provision appartient aux assurés et est régie par le Code des assurances. Elle est destinée à lisser dans le temps le rendement servi et offrir ansi une rémunération stable.

Politique de gestion de l'actif en Euro

Sur le plan de la gestion d'actifs, les liquidités disponibles ont été investies en obligations à taux fixe et à taux variable. Cette catégorie d'actifs a bénéficié de conditions de marché favorable tant au niveau des taux d'intérêt que des primes de crédit. La liquidité a par ailleurs été renforcée en vendant des stratégies obligataires court terme ou flexibles. La gestion de l'exposition en actions a visé à dégager des plus- values, tout en maintenant l'exposition à un niveau constant. La couverture de l'exposition en actions mise en place au cours de l'exercice précédent a été conservée.

► Environnement économique et financier de l'année 2023

En 2023, la récession que les marchés redoutaient n'a finalement pas eu lieu. En Europe, l'activité économique (PIB zone EU) a stagné (variation du PIB sur un an : 0 %), tandis qu'aux Etats-Unis elle progressait davantage que prévu (le PIB progresse de 2,90 % sur un an glissant ; et de 2,30 % sur 3 trimestres contre 1,70 % sur la même période en 2022). L'inflation est restée au cœur des préoccupations tout en ralentissant nettement au cours de l'année. Les baisses des prix des énergies et de l'alimentation expliquent largement cette variation (aux Etats Unis, l'indice des prix à la consommation (CPI) en glissement annuel, finit l'année à 3,10 % (nov.) contre 7,10 % en 2022 et pour la zone Euro à 2,90 % (dec.) contre 9,20 % (dec. 2022)). Au cours de cette année, les banques centrales américaines et européennes ont poursuivi leur politique de resserrement, le principal taux de refinancement de la BCE est passé de 2,50 % à 4,50 % au cours de l'année.

Dans le cadre de leurs politiques monétaires restrictives, les banques centrales ont commencé à retirer de la liquidité en réduisant leur bilan. Toutefois la mise en œuvre de ces politiques monétaires a fait apparaître des difficultés dans les systèmes financiers, comme on a pu l'observer au niveau des banques régionales aux Etats-Unis au premier trimestre (exemple : SVB).

Une autre surprise aura été la croissance chinoise. L'annonce de

la fin de la politique 0-COVID à la fin de l'année 2022, avait fait prévoir le redémarrage de l'économie chinoise en 2023. Les chiffres d'activité ont été alignés avec les prévisions du gouvernement, avec finalement une croissance du PIB à 5,20 %. La croissance est devenue plus lente que par le passé, la tendance pourrait se poursuivre.

Dans ce contexte, et malgré les tensions géopolitiques, les marchés de dettes, du crédit et des actions ont tous enregistré des performances nettement positives, soutenus en fin d'année par les anticipations de fin du cycle de resserrement monétaire. On retiendra que les taux d'intérêt à long terme finissent en baisse sur l'année (le taux de l'OAT 10 ans passe de 3,02 % à 2,56 %). Les marchés d'actions profitent pleinement de ces anticipations également, ainsi l'indice Eurostoxx 50 a progressé de +19,20 % sur l'année.

Composition simplifiée de l'actif

	Fin 2022	Fin 2023
Immobilier	7,81 %	7,66 %
Actions non cotées y compris equity infrastructure	4,13 %	3,94 %
Actions cotées y compris convertibles et stratégies flexibles	5,92 %	5,04 %
Produit de taux (R343-9 et R343-10 y compris fonds)	70,27 %	72,09 %
dont fonds obligataires (cotés)	0,27 %	0,27 %
dont fonds produits de taux (non cotés)	3,22 %	3,45 %
Gestion alternative y compris performance absolue	1,56 %	0,73 %
Monétaire et liquidités	10,31 %	10,54 %
Total	100,00 %	100,00 %

Nous tenons à votre disposition la situation du portefeuille arrêtée au 31/12/2023.

Perspectives 2024

Taux de rendement provisoire 2024

La structure actuelle du portefeuille « euro » d'EG-VIE Multisupports nous permet de fixer un taux de valorisation provisoire de 0,60 %. Nous vous rappelons qu'il ne s'agit aucunement d'un taux prévisionnel pour 2024, mais simplement d'un taux provisoire utilisé pour rémunérer les demandes de rachats totaux et les successions intervenues pendant l'année. Une révision éventuelle de celui-ci interviendra, si nécessaire, au début de chaque trimestre.

Taux des avances sur contrat

Ce taux a été calculé en majorant de 2 % le taux 2023 de valorisation des adhésions EG-VIE Multisupports. Il sera donc en 2024 de 5,05 %. Rappelons que l'avance constitue un prêt pour l'adhérent et que l'adhésion continue à être valorisée pendant toute la durée de l'avance.

Performances 2023 des principales Unités de Compte du contrat

Performances au 31/12/2023	sur 1 an*	sur 5 ans**
BGF-WORLD MINING FUND A2 EURO	-3,84 %	+92,42 %
DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO - Part C - EUR	+19,57 %	+74,89 %
FRUCTIFONDS PROFIL 3	+4,49 %	+5,45 %
FRUCTIFONDS PROFIL 6	+8,48%	+22,40 %
FRUCTIFONDS PROFIL 9	+11,35 %	+35,41 %
HSBC CLIC EURO 85	+10,80 %	+13,49 %
ODDO BHF AVENIR	+17,50 %	+52,10 %
PREPAR CROISSANCE	+15,97 %	+53,12 %
ZÉLIS ACTIONS AMÉRIQUE	+19,19 %	+85,63 %
ZÉLIS ACTIONS MONDE	+14,19 %	+57,69 %

^{*} Du 31/12/2022 au 31/12/2023. ** Du 31/12/2018 au 31/12/2023.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT EN MATIÈRE DE CRITÈRES ESG

La prise en compte par l'assureur des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) s'inscrit dans une démarche d'intégration des principes du développement durable dans la gestion de ses placements.

Sa mise en œuvre est et sera progressive. Elle s'inscrit dans une préoccupation d'agir au mieux des intérêts de nos assurés.

La prise en compte des critères ESG se décline au niveau des actifs dans lesquels PREPAR-VIE investit, soit les obligations principalement pour la gestion en direct et les fonds pour les autres classes d'actifs.

En ce qui concerne les investissements obligataires gérés en direct, l'analyse ESG apparaît comme un complément de l'analyse financière traditionnelle ; elle l'enrichit en apportant un éclairage sur des questions dont l'importance va croissante au sein du groupe PREPAR Assurance.

De plus, dans le cadre de la sélection des investissements qu'elle réalise dans des fonds, PREPAR-VIE prend également en compte les critères ESG

En effet, les enjeux ESG auxquels sont confrontés les émetteurs, selon la réponse qu'ils apportent, peuvent avoir un impact sur leur capacité à produire, sur la valeur matérielle ou immatérielle de leurs actifs, et

les exposer ainsi à des risques d'ordre réglementaire entraînant le paiement d'amendes ou de taxes.

Par ailleurs, la présence dans un portefeuille d'émetteurs ayant une gestion faible de ces enjeux peut exposer PREPAR-VIE à un risque de réputation vis-à-vis de ses assurés.

La proportion de fonds détenus en représentation des engagements au titre des contrats de même catégorie est la suivante :

Actif Fonds EURO EG-VIE:

Type de fonds	% (en valeur de réalisation) de l'actif
Label ISR	11,27 %
Label GREENFIN	0,25 %
Label FINANSOL	-
Label RELANCE	0,63 %

La part investie dans ces catégories de fonds représente au total 12,16 % de l'encours.

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU SUPPORT FONDS EURO

→ Taux de rendement de l'actif

Rapport entre les revenus (loyers, dividendes, coupons...) résultant des différentes catégories de placements constituant l'actif, y compris plus ou moins-values réalisées, nets des variations des provisions réglementaires, et l'actif total adossé au Fonds EURO.

Ce taux est commun à tous les contrats/adhésions adossés au même support Fonds EURO.

Taux de revalorisation net de frais de gestion

Taux de revalorisation réel de votre contrat/adhésion, au titre de l'épargne adossée au support Fonds EURO, net de frais de gestion sur encours, prélevés lors de l'inscription des intérêts annuels.

La différence entre ce taux de revalorisation et le taux de rendement de l'actif résulte :

- d'une part, de l'application de la clause contractuelle de participation aux bénéfices et du prélèvement des frais de gestion contractuels;
- d'autre part, d'éventuelles dotations ou reprises au titre de la provision pour participation aux excédents ; cette provision, dont le fonctionnement est régi par le Code des assurances, est destinée à lisser dans le temps le rendement servi et offrir ainsi une rémunération stable.

Taux d'intérêt garanti

Taux de rendement minimum garanti contractuellement.

Ce taux, inclus dans le taux d'intérêt servi, représente l'engagement contractuel de la compagnie d'assurance sur la revalorisation.

S'il est mentionné, ce taux peut être fixe, ou bien lié à un indice variant chaque année.

En l'absence de mention explicite, ce taux est égal à 0 % avant ou après prélèvement des frais sur encours, selon la Notice d'Information du contrat.

Cela signifie que, en l'absence de rachats ou d'arbitrages, l'épargne investie sur ce support ne peut diminuer d'une année sur l'autre, ou au maximum du prélèvement des frais sur encours si la garantie est exprimée avant prélèvement des frais.

Rémunération complémentaire

Pour les nouvelles adhésions/souscriptions : rémunération servie pendant le délai de renonciation (période initiale de 30 jours faisant suite à l'adhésion) pour les contrats le prévoyant.



Publication des rendements garantis et taux servis

Vous trouverez le rendement garanti et le taux moyen de la participation aux bénéfices de chaque contrat géré par PREPAR-VIE sur le site de l'Assureur à l'adresse suivante :

https://www.prepar-vie.fr/tauxpb-edf-engie